REVEREULAZ au XXème siècle

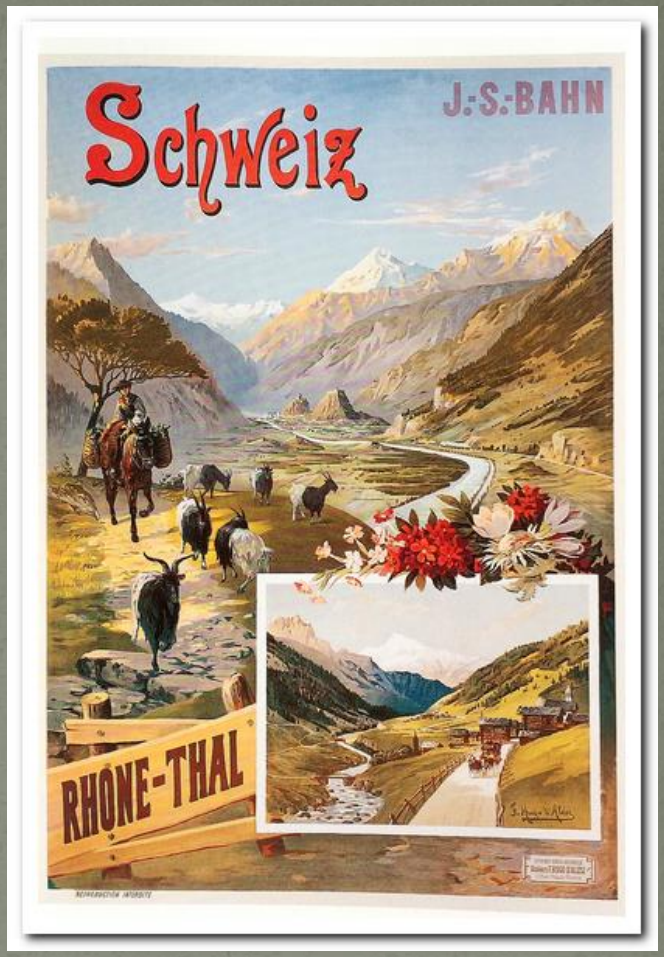
Une station pour les touristes ?

REVEREULAZ au XXème

- Le tourisme
- Description du village
- Ses voisins, ses accès
- Les activités, travail, école
- Ses constructions, hôtel, douane, moulin, église
- La religion
- Conclusion

Le tourisme

- Histoire, origine
- Qui étaient les touristes ?
- Que cherchaient-ils ?



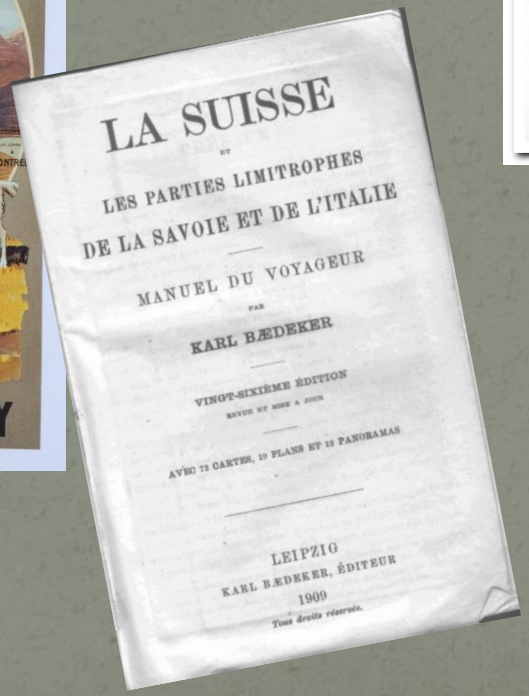
Affiche de 1895

Les formes de tourisme

- **Le tourisme thérapeutique**
- **Le tourisme sportif**
- **Le tourisme d'exploration scientifique**

REVEREULAZ au XXème




LA SUISSE

ET

LES PARTIES LIMITROPHES
DE LA SAVOIE ET DE L'ITALIE

MANUEL DU VOYAGEUR

PAR

KARL BÆDEKER

VINGT-SIXIÈME ÉDITION

REVUE ET MISE A JOUR

AVEC 72 CARTES, 19 PLANS ET 12 PANORAMAS

LEIPZIG
KARL BÆDEKER, ÉDITEUR
1909

Tous droits réservés.


En bob (constr.personnelle) depuis l'église de Revereulaz



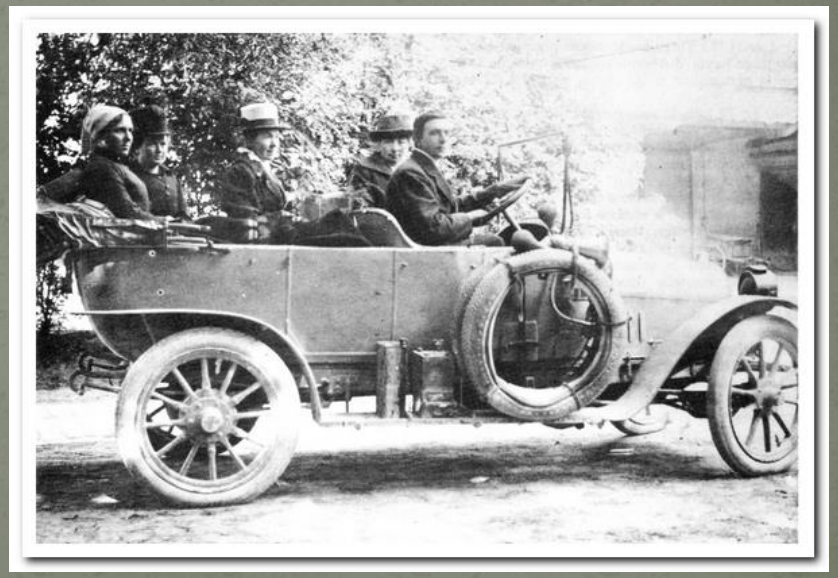


Affiche de 1894, Max Zimmermann

REVEREULAZ au XXème

Qui ?





REVEREULAZ au XXème



Géographie

- Toponymie de Revereulaz
- Description du village et des hameaux
- Les accès, chemins, chemins muletiers
- Frontières

Toponymie (Origine du nom de Revereulaz)

Des formes anciennes Ruverolaz, Ruveraulaz, en 1773 et en 1775 Revereulaz; ça n'explique pas l'origine de son nom:

Nous retiendrons que le village se trouve près de la rivière l'Avançon de Vionnaz » et Revereulaz viendrait du vieux français rivière.
Donc Revereulaz serait « près de la rivière ».

Situation géographique

- REVEREULAZ se situe à 1000 mètres d'altitude
- Proche de la frontière avec la France
- Trois accès praticables



Revereulaz en 1999





Les chemins et les accès

1. Vionnaz – Revereulaz - Torgon
2. Vouvry – Torgon - Revereulaz
3. La Chapelle d'Abondance - Revereulaz

Les chemins et les accès

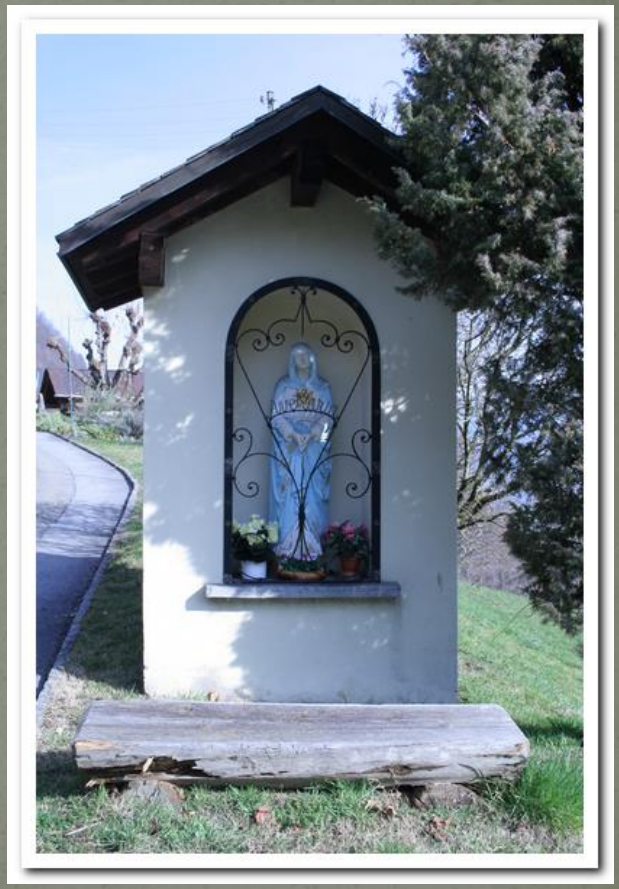
Premier accès :

Vionnaz, Beffeux, Mayen Revereulaz par un chemin muletier non carrossable

Nombreuses demandes aux autorités pour réaliser un chemin muletier carrossable puis une route.



Beffeux, aujourd'hui





Mayen, aujourd'hui



Puis, enfin, en 1921 !

Vingt-et-unième année, N° [illegible]

Le Numéro : 10 centimes

Jeudi 9 octobre 1924.

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum par annonce : 1 fmc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A. Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal II c. 274

Nouveaux faits connus Mercredi à midi

Le Congrès libéral italien de Livourne vient de jeter la désunion dans le parti. Une partie des troupes soutiendra M. Mussolini.

C'est Trotzky en personne qui commande l'armée rouge destinée à réprimer l'insurrection en Géorgie.

Situation gouvernementale confuse en Angleterre.

Carte Forcée

Gorenflot, qui, pour faire maigre un vendredi tout en mangeant gras, baptisait carpe un poulet, n'était pas plus astucieux que le parti gouvernemental aux Chambres qui, pour emporter un vote sur une question militaire quelconque, baptise antimilitaristes tous les députés qui font mine d'opposition au projet en discussion.

C'est encore ce qui vient d'arriver, la semaine dernière, avec cette organisation des troupes sur laquelle [illegible] hommes de la Droite que, dans des temps difficiles qui ne remontent pas au déluge, c'est aux contrées à majorité conservatrice que l'on a fait appel pour préserver les institutions établies contre des coups de force révolutionnaires.

Antimilitaristes, M. Gottret, M. Evêque, M. Pitteloud, allons donc!

Les sentiments patriotiques les plus purs restent au fond de leur cœur, mais ils ne les confondent pas avec toutes les lubies qui passent par la tête de certains colonels et par tous les bureaux du Département militaire qui servent de couveuses à ces idées.

Quand on aime sa maison on ne la laisse pas remplir d'objets subversibles, c'est entendu, mais on ne la remplit pas davantage de sabres de gibernes et de mitrailleuses, au point qu'il ne reste plus [illegible] respirer et plus de [illegible] culer.

C. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Parmi ses sujets mécontents, un Empereur vivait heureux... — Tout le monde sait que les Allemands vouent à notre égard les sentiments les plus troubles. Les discours du Reich à ce propos sont riches de nuances

Fiancées pour l'Amérique. — L'Office fédéral pour l'émigration communique :

Nous venons d'être informés que la période (1860) pour l'année fiscale 1924-1925 n'est pas encore épuisée [illegible], mais qu'environ 12,000 personnes nées en Suisse sont déjà inscrites dans les listes d'attente des différents consulats américains et que ce nombre est assez grand pour constituer les quotes-parts de plusieurs années. Tenant compte de ces circonstances, les consulats en question n'acceptent plus de demandes de visa pour immigrants jusqu'à nouvel avis.

En cette situation, la question se pose de savoir si un citoyen américain peut faire venir aux Etats-Unis en tenant de naturalité étrangère comme non-quota immigrante. Il le pourra moyennant l'observation des formalités suivantes :

Le citoyen américain [illegible] nom de [illegible] 4810 qu'il [illegible] pour [illegible] prouver sa [illegible] réputation devraient [illegible] par leur signature qu'ils [illegible] le rendraient depuis plusieurs [illegible] et prouvent affirmer sous serment qu'il est citoyen des Etats-Unis. Cette déclaration sera légalisée. Après le mariage, le requérant doit se rendre avec sa femme au consulat américain compétent et demander pour elle le visa « non-quota-immigrant » [illegible] (transfère ne devient pas citoyenne américaine simplement par son mariage). Ce visa ne sera pas accordé avant qu'il soit constaté que rien ne peut être reproché à l'épouse et avant que l'autorisation nécessaire de Washington soit arrivée au consulat. Le mari peut attendre cette autorisation à l'étranger ou en Amérique.

[illegible] ensuite par la guerre, on avait au moins eu la joie de voir refleurir parmi les Français la paix religieuse et le Saint-Siège avait été heureux d'aider autant qu'il était en lui à la rendre durable. L'approbation donnée aux associations diocésaines et par là à un nouveau statut légal de l'Eglise de France avait été un gage public de la bonne volonté du Vatican et elle avait créé une situation nouvelle dont on pouvait attendre de [illegible] salutaires.

La réserve du Saint-Siège

Au lieu de [illegible] départements du Parle des déclarations [illegible] guerre. Des [illegible] de [illegible] organes du [illegible] et [illegible] contre les congrégations et [illegible] l'enseignement religieux en Alsace [illegible] et en Lorraine et déclarent que l'Ambassade de France auprès du Saint Siège sera supprimée. Des déclarations publiques de M. Herriot ne devaient pas tarder à confirmer ces tristes nouvelles.

A Rome, cependant on voulait espérer contre toute espérance et l'on se gardait de méconnaître quel effet ne manquerait pas d'aggraver la tension présente. On se refusait à croire que le gouvernement français se décidât de gaîté de cœur à affaiblir le pays par de nouvelles luttes religieuses et à fournir en Alsace et en Lorraine, par une persécution plus stupide encore qu'odieuse, des armes aux nazis et aux agents de Berlin.

Quant à l'Ambassade auprès du Saint-Siège, la situation est vraiment paradoxale. Les relations diplomatiques ont été reprises à la demande de la France et sur l'initiative d'hommes d'Etat aussi peu suspects de cléricalisme que M. Briand. Toutes les questions traitées entre la

On le voudrait, mais comment ne pas [illegible] quand on voit de quelle façon on [illegible] trouve traitée, par exemple, l'une des questions qui se trouvent liées au maintien de l'Ambassade française auprès du Saint-Siège. « Par exemple, en Orient, écrit M. Herriot, c'est la France qui doit protéger le catholicisme et non le catholicisme qui doit protéger la France. »

Voilà, en vérité, une belle phrase et l'on comprendrait que le styliste qu'est M. Herriot y vît si elle voulait dire quelque chose. Le malheur, c'est qu'elle ne signifie rien du tout, pas plus aujourd'hui que quand le Président du Conseil la prononça pour la première fois devant la Chambre le 19 juin dernier.

Ce jour-là, M. Herriot parlait en penseur en déclarant que le protectorat français en Orient, protectorat dont il ne méconnaissait pas l'importance, ne pouvait souffrir en rien de la rupture des rapports avec le Saint-Siège, le protectorat ayant, dit-il, ses fondements dans des accords internationaux qui ne peuvent dépendre de l'agrément du Vatican.

L'origine du Protectorat français en Orient

C'est perdre de vue l'origine véritable du protectorat. La France tient du droit des gens la faculté d'intervenir en Orient pour protéger ses nationaux. Elle a acquis en outre par les traités et capitulations conclus avec la Porte le droit de protéger les établissements religieux et les catholiques de toutes nationalités, mais la Porte a reconnu le même droit à d'autres puissances et si, en fait, la France en est arrivée à exercer seule le protectorat sur les catholiques étrangers, c'est parce que le Saint-Siège a obligé les

Article du 31.12.1921

REVEREULAZ au XXème

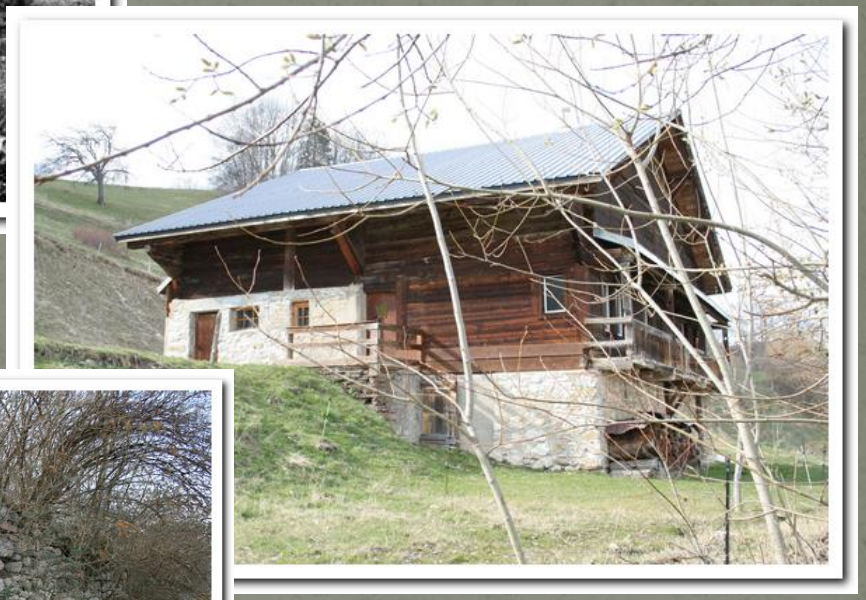
Deuxième accès :

Vouvry, Chamossin, Torgon Revereulaz par un chemin muletier carrossable.





Hôtel de Torgon env. 1935





Chamossin, aujourd'hui

Chamossin, aujourd'hui





Petit clin d'œil de l'époque des transports depuis Vouvry à Revereulaz





REVEREULAZ au XIXème

L'accès à la France voisine se faisait par les Cols de Recon ou plus souvent par celui de Conches pour rejoindre La Chapelle d'Abondance.

Le temps de marche était reconnu comme plus court pour se rendre chez les amis français que pour rejoindre Vionnaz.

REVEREULAZ au XXème

Les constructions du village

- Le moulin *(disparu emporté par le torrent en 1944)*
- La Maison Marclay *(démolie en 1953)*
- La Maison de commune
- La maison de la douane
- L'Hotel-pension Rosa
- L'Eglise paroissiale

Les constructions du village

Le moulin *de Revereulaz*

Etait construit sur le Torrent de l'Avençon près du chemin entre Torgon et Revereulaz, juste avant le pont qui traverse le torrent. Il existe encore un vestige de ce pont (sous la route actuelle) mais le moulin a été emporté par le torrent lors d'une crue en 1944.

Les derniers vestiges se sont « envolés » malgré leur poids quelques années plus tard.

Les constructions du village

La Maison Marclay

A été construite dans les années 1600 près de l'église, de la Maison de commune et de l'hôtel qui sont venus beaucoup plus tard.

Elle a été démolie en pour remanier le quartier.

REVEREULAZ au XXème

La Maison Marclay



REVEREULAZ au XXème

La Maison de commune

A été construite en 1877



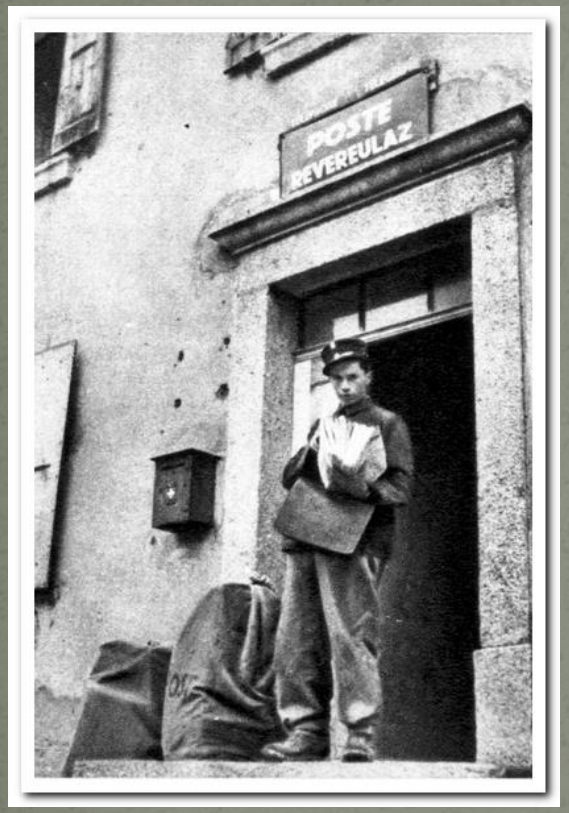
REVEREULAZ au XXème

La Maison de commune

- L'officier d'état civil
- L'école
- La poste

REVEREULAZ au XXème

La Maison de commune





Séparation Revereulaz - Vionnaz

Extrait du compte rendu de la séance du Grand conseil du 14 novembre 1911

La Maison de commune



REVEREULAZ au XXème

Les constructions du village

La Maison de la douane

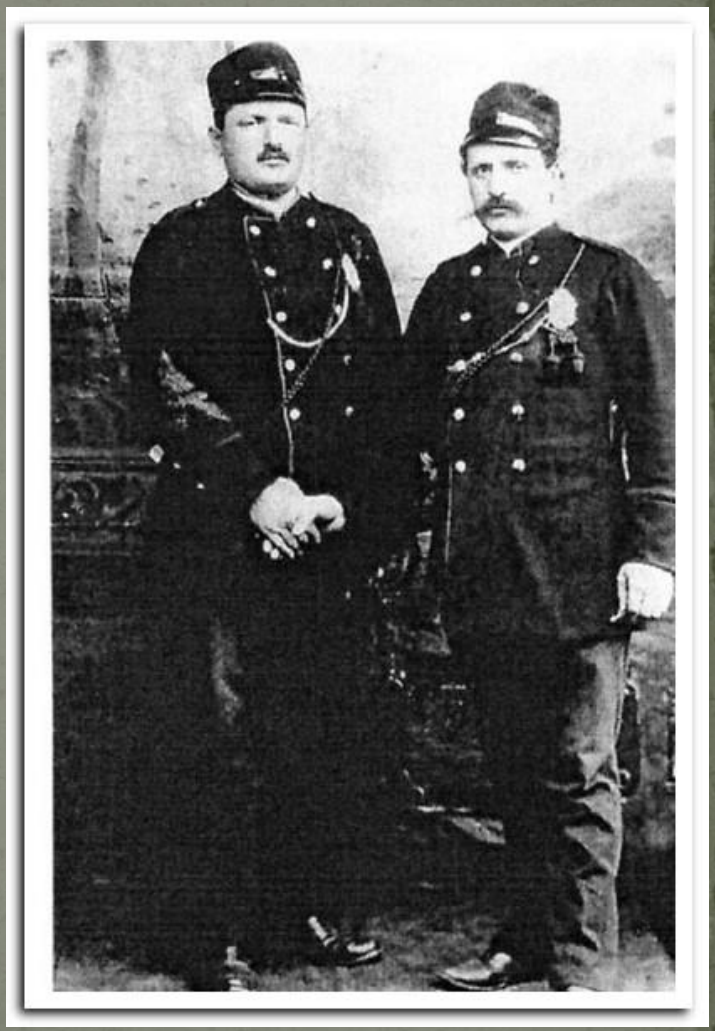
A été construite dans les années 1894 le long de la rue principale du village.



Les constructions du village

La Maison de la douane

Deux gardes frontières dans l'uniforme de 1894.



Les constructions du village

La Maison de la douane



Les constructions du village

La Maison de la douane à Torgon après la deuxième guerre mondiale.



Les constructions du village

L'Hôtel Rosa

A été construit en 1895



Les constructions du village

L'Hôtel Rosa

Son propriétaire était Louis Bressoud, dit « Pesson »





Les constructions du village

L'Hôtel Rosa

Il sera complété d'un magasin et d'un café jusqu'en 1953, année de sa fermeture. Le bâtiment est devenu la Colonie de vacances Arc-en-ciel.



Hôtel Chalet Rosa à Reveureulaz années 30



REVEREULAZ au XXème

Le 17 juin 1923 le correspondant du Nouvelliste de Revereulaz relate un événement d'importance pour l'avenir de la montagne :

Vingt-et-unième année, N° [illegible]

Le Numéro : 10 centimes

Jeudi 9 octobre 1924.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Reçues par au moins : 1 fois

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A. Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

ABONNEMENTS :

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal II c. 274

Nouveaux faits connus Mercredi à midi

Le Congrès libéral italien de Livourne vient de jeter la désunion dans le parti. Une partie des troupes soutiendra M. Mussolini.

C'est Trotzky en personne qui commande l'armée rouge destinée à réprimer l'insurrection en Géorgie.

Situation gouvernementale confuse en Angleterre.

Carte Forcée

Gorenflot, qui, pour faire maigre un vendredi tout en mangeant gras, baptisait carpe un poulet, n'était pas plus astucieux que le parti gouvernemental aux Chambres qui, pour emporter un vote sur une question militaire quelconque, baptise antimilitaristes tous les députés qui font mine d'opposition au projet en discussion.

C'est encore ce qui vient d'arriver, la semaine dernière, avec cette organisation des troupes sur laquelle [illegible] hommes de la Droite que, dans des temps difficiles qui ne remontent pas au déluge, c'est aux contrées à majorité conservatrice que l'on a fait appel pour préserver les institutions établies contre des coups de force révolutionnaires.

Antimilitaristes, M. Gottret, M. Evéquoz, M. Pitteloud, allons donc!

Les sentiments patriotiques les plus purs restent au fond de leur cœur, mais ils ne les confondent pas avec toutes les lubies qui passent par la tête de certains colonels et par tous les bureaux du Département militaire qui servent de couveuses à ces idées.

Quand on aime sa maison on ne la laisse pas remplir d'objets subversibles, c'est entendu, mais on ne la remplit pas davantage de sabres, de gibernes et de mitrailleuses au point qu'il ne reste plus d'air pour respirer et plus de place pour circuler.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Parmi ses sujets mécontents, un Empereur vivait heureux... — Tout le monde sait que les Allemands avaient à notre égard les sentiments les plus louables. Les discours du Kaiser à ce propos sont riches de nombreuses [illegible]

Fiasco pour l'Amérique. — L'Office fédéral pour l'émigration communique :

Nous venons d'être informés que la période 1924-1925 n'est pas encore épuisée [illegible] qu'environ 12,000 personnes nées en Suisse sont déjà inscrites dans les listes d'attente des différents consulats américains et que ce nombre est assez grand pour constituer les quotes-parts de plusieurs années. Tenant compte de ces circonstances, les consulats en question n'acceptent plus de demandes de visa pour immigrants jusqu'à nouvel avis.

En cette situation, la question se pose de savoir si un citoyen américain peut faire venir aux Etats-Unis en tournée de [illegible] n'importe comme chauffeur [illegible] des formalités suivantes :

Le citoyen américain domicilié dans [illegible] doit déclarer par écrit [illegible] 6310 qu'il se rend à l'étranger afin d'[illegible] pour sa fiancée. Deux autres Américains jouissant d'une bonne réputation devront témoigner par leur signature [illegible] connaissent le requérant depuis plusieurs années et peuvent affirmer sous serment qu'il est citoyen des Etats-Unis. Cette déclaration sera légalisée. Après le mariage le requérant doit se rendre avec sa femme au consulat américain compétent et demander pour elle le visa « non-quota-immigrant » (femme d'un citoyen ne devant pas être [illegible] américaine simplement par le mariage). Ce visa ne sera pas accordé avant qu'il soit constaté que rien ne peut être reproché à l'épouse et avant que l'autorisation nécessaire de Washington soit arrivée au consulat. Le mari peut alors [illegible] à l'étranger en un [illegible] an.

[illegible] ensuite par la guerre, on avait au moins eu la joie de voir refleurir parmi les Français la paix religieuse et le Saint-Siège avait été heureux d'aider autant qu'il était en lui à la rendre durable. L'approbation donnée aux associations diocésaines et par là à un nouveau statut légal de l'Eglise de France avait été un gage public de la bonne volonté du Vatican et elle avait créé une situation nouvelle dont on pouvait attendre des effets salutaires.

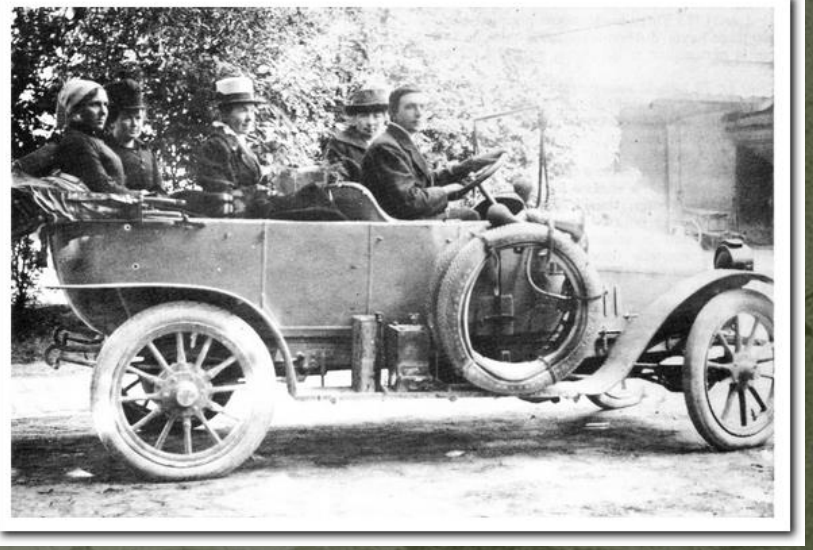
La réserve du Vatican

Au lieu de cela, voici que partout de Paris des déclarations de guerre. Dès l'ouverture de leur victoire, les organes du Bloc des gauches font pleuvoir des notes d'hostilité contre les congrégations et contre l'enseignement religieux en Alsace et en Lorraine et déclarent que l'Am[illegible]

On le voudrait, mais comment ne pas [illegible] quand on voit de quelle façon on trouve traités, par exemple, l'une des questions qui se trouvent liées au maintien de l'Ambassade française auprès du Saint-Siège. « Par exemple, en Orient, écrit M. Herriot, c'est la France qui doit protéger le catholicisme et non le catholicisme qui doit protéger la France. »

Voilà, en vérité, une belle phrase et l'on comprendrait que le stylisme qu'est M. Herriot y vît si elle voulait dire quelque chose. Le malheur, c'est qu'elle ne signifie rien du tout, pas plus aujourd'hui qu'au quand le Président du Conseil la prononça pour la première fois devant la Chambre le 19 juin dernier.

Ce jour-là, M. Herriot pesait sa pensée en déclarant que le protectorat français en Orient, protectorat dont il ne mé-



REVEREULAZ au XXème

L'Eglise paroissiale

- La vie religieuse
- La Paroisse de Revereulaz
- La construction
- Son histoire

La Paroisse de Revereulaz

En mai 1798, Mgr l'évêque Blatter accorda à ceux de Revereulaz dans la montagne leur acte de séparation de Vionnaz.

La Paroisse de Revereulaz

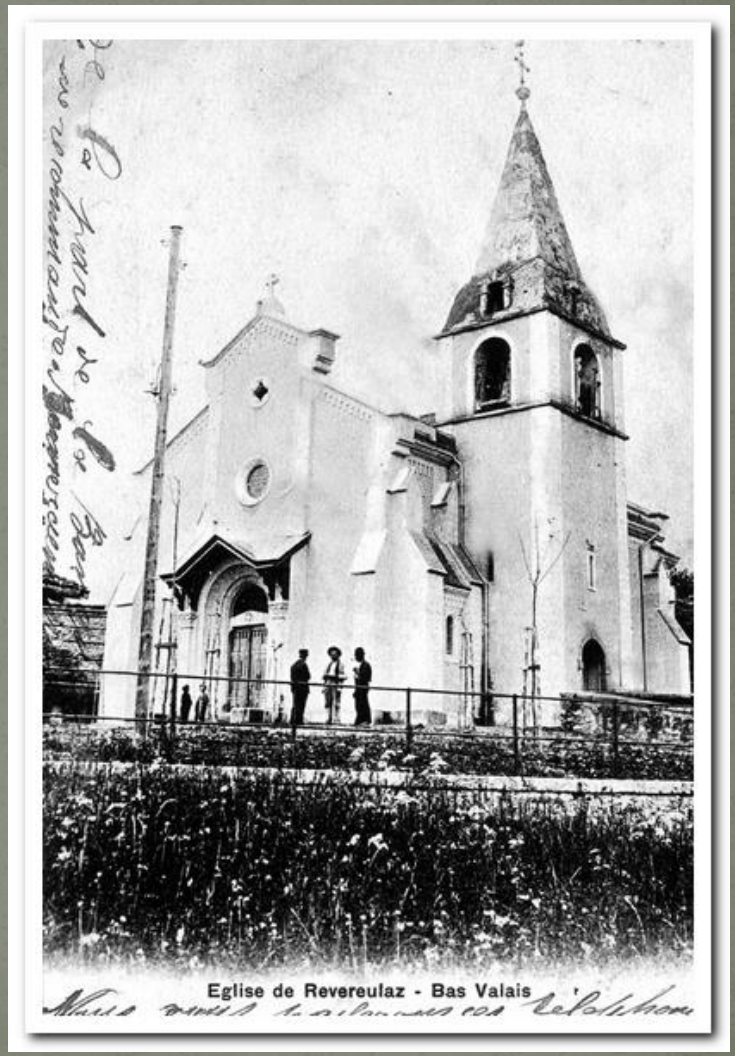
Comprend les villages et hameaux suivants :

- Revereulaz
- Mayen
- Torgon
- Les Crosats
- Chamossin (Commune de Vouvry)
- Les Cavoues
- Les Châtaigniers

REVEREULAZ au XXème

L'Eglise paroissiale

A été construite en 1899



REVEREULAZ au XXème

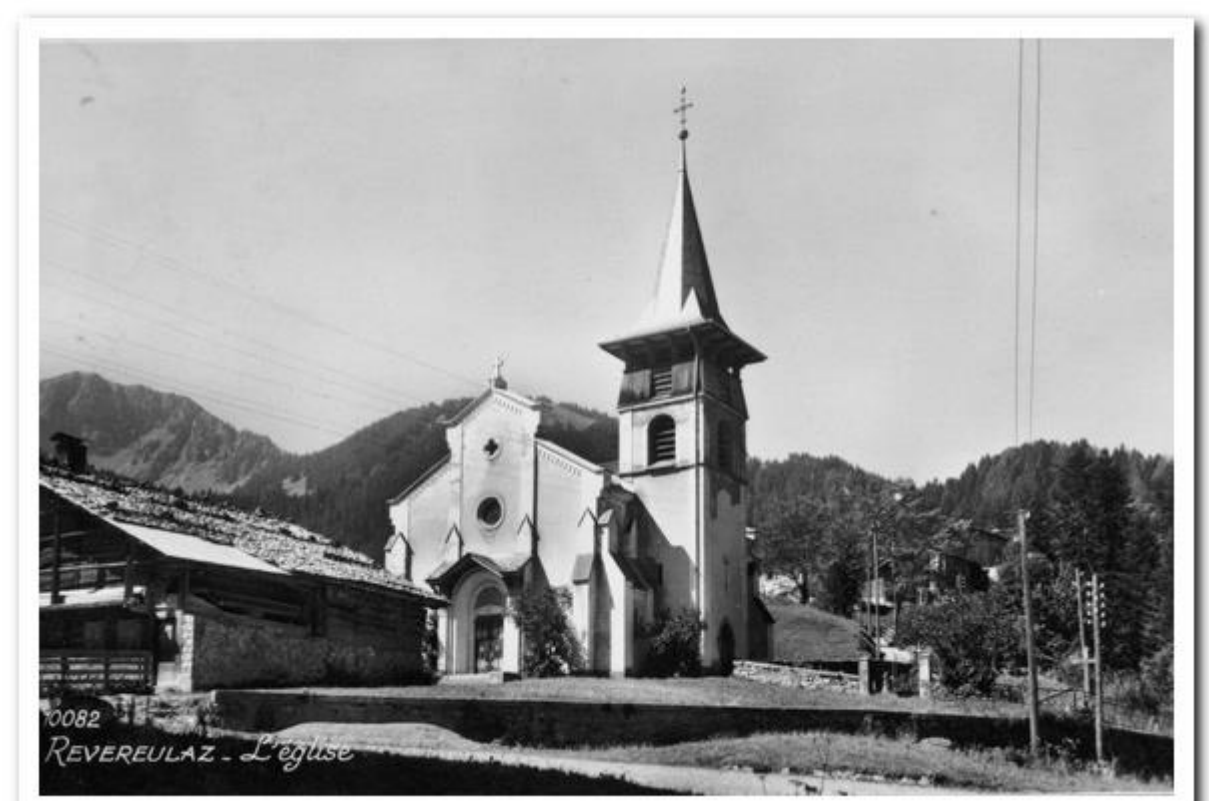


REVEREULAZ au XXème



L'Eglise paroissiale

Un nouveau clocher en 1924



L'Eglise paroissiale

Importantes rénovations et transformations de la Façade en 1983



L'Eglise paroissiale

Les trois églises regroupées sur la même image



Conclusion

1969 Création d'une société de développement appelée :

Société de développement de Torgon - Revereulaz

Aujourd'hui les hommes et les femmes qui ont fait le tourisme de Revereulaz sont tous partis pour le grand voyage. Ils nous ont laissé leur histoire et leur patrimoine libre à nous de le transmettre à nos successeurs ou de les perdre à jamais.

Votre serviteur



Remerciements

Les Archives cantonales à Sion
Le service des monuments et sites
La Médiathèque de St-Maurice
La Paroisse de Revereulaz
L'association « Témoins du passé ». Patrimoine de Vionnaz
Les Annales valaisannes

Bibliographie:

Villages de chez nous ! Jean-Marie Bressoud. Ed. 1983
Archives du journal « Nouvelliste valaisan », dès 1904
La Bouerdefle, Bulletin d'information de la société de développement
Revue des douanes suisses. Numéro spécial anniversaire 100 ans, 1994
Guide « La Suisse » manuel du voyageur, Karl Baeder. Ed. 1909.
Voyage d'un convalescent dans le Simplon,
Mes Amis, mes connaissances et la population de toute la région


FIN